

Missions des Élus et du personnel - Fonctionnement de BVV - Rappel au règlement de M. NACHIN, Conseiller Municipal

M. NACHIN : Je voudrais faire un rappel au règlement en ce qui concerne le fonctionnement démocratique de cette assemblée qui suppose que les questions posées par les élus reçoivent des réponses et si possible dans des délais assez courts. C'est ainsi que j'ai interpellé le 6 mars le Député-Maire sur les déplacements, voyages, colloques, congrès, etc. qui ont été effectués depuis les dernières municipales par des élus et des employés municipaux ; je demandais au Député-Maire quels avaient été ces déplacements, comment ils avaient été financés, quels étaient les comptes rendus qui avaient été effectués suite à ces déplacements et où il était possible de les consulter. J'ai adressé au Député-Maire une lettre de rappel le 19 juin et à cette date du 12 novembre, je n'ai toujours pas de réponses aux questions qui sont posées. C'est le premier point sur lequel je souhaitais intervenir.

Le deuxième point concerne le fonctionnement de BVV. Lors du Conseil Municipal du mois de mai, j'ai demandé au Député-Maire que dans le numéro de BVV de juin une page entière soit consacrée à la présentation contradictoire du projet de la voie des Mercureaux. Je demandais aussi qu'on explique à nos concitoyens ce qu'était une commission d'enquête et qu'on les invite à y participer. Résultat : dans le numéro de BVV du mois de juin, nous découvrons une page entière consacrée à la présentation du projet soutenu par la Municipalité avec des informations inexactes et dans le numéro de septembre, de nouveau une page entière à la gloire de la voie des Mercureaux, office célébré par Bernard RÉGNIER. Ce n'est pas une information honnête.

Troisième point : le compte rendu des séances du Conseil Municipal. C'est vrai que le journaliste de BVV n'est pas libre ; il se retranche fréquemment derrière la volonté, comme il dit, de son patron. -Alors là vous êtes un menteur, Monsieur DEMAZURE !- (protestations). Je fais remarquer que M. DEMAZURE m'a traité de menteur le premier et que j'ai répondu à ce qu'il m'a dit (protestations).

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Monsieur NACHIN, poursuivez ! Pas d'invectives au personnel municipal !

M. NACHIN : BVV n'est pas l'organe du parti socialiste ni de la majorité municipale, c'est le journal municipal payé avec l'argent des contribuables, en partie du moins, et nous souhaiterions que lorsqu'on y rapporte nos interventions, elles ne soient ni tronquées, ni falsifiées. Je vous ai d'ailleurs adressé une lettre à ce sujet pour vous dire quel avait été mon étonnement en lisant le dernier compte rendu du Conseil Municipal du mois de juin, je crois.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Merci pour ce rappel au règlement. Si j'ai quelque chose à en tirer, c'est que les Élus autres que les Verts, notamment le Maire manquent d'objectivité, d'honnêteté et que finalement seulement par la voix de M. NACHIN, on exprime des choses sensées !

Je rappellerai simplement que j'ai tout pouvoir pour répondre ou pas à des sollicitations, à des lettres de la part de M. NACHIN. D'autre part, BVV, bien que son journaliste ait un patron, ce qui est normal, est réalisé au sein de la Commission de Communication où effectivement les choses se passent très bien, où les articles sont prévus et sont ensuite rédigés par un journaliste de qualité. Vous n'obtiendrez pas tout ce que vous réclamez, fort heureusement pour les Bisontins qui sont des lecteurs. Je crois que je n'ai rien d'autre à ajouter à ce rappel au règlement qui n'en était pas tout à fait un.

Dont acte.